



**MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale des ressources humaines

RAPPORT DU JURY

SESSION 2025

Concours : Capes interne et CAER-CAPES

Section : langues vivantes étrangères : chinois

Rapport de jury présenté par : Isabelle PILLET-ROSAT et Nathalie DE CASAS

Avant-propos

Le jury du CAPES interne (secteur public) et du CAER (réseau privé) section langue vivante chinois a été en capacité de pourvoir tous les postes offerts. Une liste complémentaire pour chacun des deux concours a été établie.

Le jury s'est réjoui du niveau global des candidats de cette session et a noté les effets bénéfiques de la formation interacadémique au concours tant à la lecture des dossiers RAEP qu'à l'écoute des prestations orales. Il adresse toutes ses félicitations aux lauréats de la session. Le jury est conscient de l'engagement dont font preuve les enseignants le plus souvent à temps plein et fort impliqués dans leurs établissements.

Certains candidats auront pu éprouver de la déception, mais le jury tient à leur adresser ses encouragements et les incite à s'engager à nouveau dans la préparation des concours à venir.

Le prérequis de la réussite à tout concours est l'étude approfondie du rapport de jury dont chaque paragraphe a son importance. Comme les précédents, ce rapport est à considérer dans sa dimension formative et sa vocation pédagogique. Ainsi nous encourageons tout candidat à prendre le temps de le lire dans le détail, de même que les précédents, pour en saisir les éléments d'analyse et les multiples préconisations. Ce travail permet l'appropriation des attendus de l'épreuve sur lesquels il est indispensable de revenir de façon régulière lors de la préparation.

Ce propos introductif est l'occasion de remercier très sincèrement les membres du jury pour leurs indéniables qualités humaines et professionnelles et dont l'implication a été essentielle à la réussite de la session.

Nous saluons également tous ceux qui ont contribué, quelle que soit leur fonction, au bon déroulement de ce concours, notamment les cadres et gestionnaires de la DGRH du ministère et l'équipe de direction et des personnels du lycée Claude Monet à Paris qui nous accueillent depuis tant d'années.

Isabelle PILLET
Présidente du jury

Nathalie de Casas
Secrétaire générale du jury

STATISTIQUES

CAPES INTERNE PUBLIC

Nombre de postes	5
Nombre d'inscrits	26
Nombre de dossiers RAEP présents évalués par le jury	14
Nombre de dossiers RAEP absents	7
Nombre de candidats éliminés	9
Nombre de candidats admissibles	10
Nombre de candidats admis au titre de la liste principale	5
Nombre de candidats inscrits sur liste complémentaire	1

Bilan de l'admissibilité - Notes/20

Barre d'admissibilité :			10
Dossier RAEP	Note minimum : 7,5	Note maximum : 12,5	

Bilan de l'admission - Notes/20

Barre d'admission :			11
Epreuve orale	Note minimum : 7	Note maximum : 16	

CAER-CAPES INTERNE PRIVE

Nombre de postes	6
Nombre d'inscrits	41
Nombre de dossiers RAEP présents évalués par le jury	28
Nombre de dossiers RAEP absents	13
Nombre de candidats éliminés	16
Nombre de candidats admissibles	12
Nombre de candidats admis au titre de la liste principale	6
Nombre de candidats inscrits sur liste complémentaire	1

Bilan de l'admissibilité - Notes/20

	Barre d'admissibilité :			10.5/20
	Dossier RAEP	Note minimum : 7	Note maximum : 13	

Bilan de l'admission - Notes/20

	Barre d'admission			11/20
	Epreuve orale	Note minimum :7,75	Note maximum :15,5	

Rappel des épreuves

Présentation générale des épreuves écrites et orales et conseils généraux

Ci-dessous est reproduit le descriptif des épreuves¹ du Capes interne et du concours d'accès à l'échelle de rémunération (CAER) section langues vivantes étrangères : allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, hébreu, italien, néerlandais, portugais, russe².

Les épreuves sont notées de 0 à 20. Pour toutes les épreuves, la note zéro est éliminatoire.

Le fait de ne pas participer à une épreuve ou à une partie d'épreuve, de s'y présenter en retard, de ne pas respecter les choix faits au moment de l'inscription ou de ne pas remettre au jury un dossier ou un rapport ou tout document devant être fourni par le candidat dans le délai et selon les modalités prévues pour chaque concours entraîne l'élimination du candidat.

A) Épreuve d'admissibilité : épreuve de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (Raep) (Coefficient 1)

Le dossier est adressé par le candidat au ministre chargé de l'éducation nationale dans le délai et selon les modalités fixées par l'arrêté d'ouverture du concours. Le fait de ne pas faire parvenir le dossier dans le délai et selon les modalités ainsi fixées entraîne l'élimination du candidat.

Le jury examine le dossier de Raep qu'il note de 0 à 20. Le dossier est soumis à une double correction. Il n'est pas rendu anonyme.

Le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle comporte deux parties.

Dans une première partie (2 pages dactylographiées maximum), le candidat décrit les responsabilités qui lui ont été confiées durant les différentes étapes de son parcours professionnel, dans le domaine de l'enseignement, en formation initiale (collège, lycée, apprentissage) ou, le cas échéant, en formation continue des adultes.

Dans une seconde partie (6 pages dactylographiées maximum), le candidat développe plus particulièrement, à partir d'une analyse précise et parmi ses réalisations pédagogiques dans la discipline concernée par le concours, celle qui lui paraît la plus significative, relative à une situation d'apprentissage et à la conduite d'une classe qu'il a eue en responsabilité, étendue, le cas échéant, à la prise en compte de la diversité des élèves, ainsi qu'à l'exercice de la responsabilité éducative et à l'éthique professionnelle. Cette analyse devra mettre en évidence les apprentissages, les objectifs, les progressions ainsi que les résultats de la réalisation que le candidat aura choisie de présenter.

Le candidat indique et commente les choix didactiques et pédagogiques qu'il a effectués, relatifs à la conception et à la mise en œuvre d'une ou de plusieurs séquences d'enseignement, au niveau de classe donné, dans le cadre des programmes et référentiels nationaux, à la transmission des connaissances, aux compétences visées et aux savoir-faire prévus par ces programmes et référentiels, à la conception et à la mise en œuvre des modalités d'évaluation, en liaison, le cas échéant, avec d'autres enseignants ou avec des partenaires professionnels. Peuvent également être abordées par le candidat les problématiques rencontrées dans le cadre de son action, celles liées aux conditions du suivi individuel des élèves et à l'aide au travail personnel, à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication au service des apprentissages ainsi que sa contribution au processus d'orientation et d'insertion des jeunes.

Chacune des parties devra être dactylographiée en Arial 11, interligne simple, sur papier de format 21 × 29,7 cm et être ainsi présentée :

dimension des marges : droite et gauche : 2,5 cm ; à partir du bord (en-tête et pied de page) : 1,25 cm
sans retrait en début de paragraphe.

A son dossier, le candidat joint un ou deux exemples de documents ou de travaux réalisés dans le cadre de la situation décrite et qu'il juge utile de porter à la connaissance du jury. Ces documents doivent comporter un nombre de pages raisonnables, qui ne sauraient excéder dix pages pour l'ensemble des deux exemples. Le jury se réserve le droit de ne pas prendre en considération les documents d'un volume supérieur.

Le candidat atteste sur l'honneur de l'authenticité de toutes les informations figurant dans son dossier. Les critères d'appréciation du jury porteront sur :

- la pertinence du choix de l'activité décrite,
- la maîtrise des enjeux scientifiques, didactiques et pédagogiques de l'activité décrite,
- la structuration du propos,

¹ <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/les-epreuves-du-capes-interne-et-du-caer-capes-section-langues-vivantes-etrangees-562>

la prise de recul dans l'analyse de la situation exposée,
la justification argumentée des choix didactiques et pédagogiques opérés,
la qualité de l'expression et la maîtrise de l'orthographe et de la syntaxe.

Pendant l'épreuve d'admission, dix minutes maximum pourront être réservées, lors de l'entretien, à un échange sur le dossier de Raep, qui reste, à cet effet, à la disposition du jury.

B) Épreuve d'admission : épreuve professionnelle en deux parties (coefficient 2)

Chacune des parties entre pour moitié dans la notation.

Première partie : exploitation pédagogique de documents en langue étrangère (notamment audio, textuels, vidéo) soumis au candidat par le jury

Durée de la préparation : 2 heures

Durée de l'exposé : 30 minutes maximum

Durée de l'entretien : 25 minutes maximum

Cette partie de l'épreuve comporte un exposé suivi d'un entretien. Le jury précise au candidat le niveau d'enseignement (collège ou lycée général et technologique) auquel le sujet doit être abordé. Cette partie se déroule en français, à l'exception des exercices de toute nature qui sont présentés en langue étrangère.

Deuxième partie : compréhension et expression en langue étrangère

Durée : 30 minutes maximum

Cette partie de l'épreuve prend appui sur un document audio, textuel ou vidéo en langue étrangère ou sur un document iconographique dont le candidat prend connaissance en présence du jury. Elle consiste en un compte rendu suivi d'un entretien, les deux se déroulant en langue étrangère.

Dix minutes maximum imputables sur la durée totale des entretiens pourront être réservées à un échange sur le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle établi pour l'épreuve d'admissibilité, qui reste, à cet effet, à la disposition du jury. Cet échange se déroule en langue étrangère.

C) Conseils généraux concernant le contenu du dossier

Présentation matérielle du dossier de Raep

Les candidats devront obligatoirement utiliser en page de couverture de leur dossier de Raep, le formulaire téléchargeable dans leur espace candidat Cyclades.

Le dossier de Raep, constitué de 8 pages maximum (2 pages maximum pour la première partie et 6 pages maximum pour la seconde), devra être dactylographié en Arial 11, interligne simple, sur papier de format 21x29,7 et être ainsi présenté :

- dimension des marges : droite et gauche : 2,5 cm ; à partir du bord (en-tête et pied de page) : 1,25 cm ;
- sans retrait en début de paragraphe.

À leur dossier, les candidats peuvent joindre un à deux exemples de documents ou travaux, réalisés dans le cadre de l'activité décrite, et qu'ils jugent utile de porter à la connaissance du jury.

Le candidat atteste sur l'honneur de l'authenticité de toutes les informations figurant dans son dossier.

Contenu du dossier (conseils généraux)

Le dossier doit être établi conformément aux dispositions décrites dans l'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré.

Les candidats qui n'ont pas exercé leurs fonctions en présence des élèves peuvent éprouver une certaine difficulté à constituer leur dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle. Ces candidats ne doivent pas pour autant se sentir exclus des concours internes dès lors qu'ils remplissent les conditions d'inscription.

Ces candidats qui peuvent avoir exercé dans un autre niveau d'enseignement que le second degré (premier degré, enseignement supérieur), ou dans un autre département ministériel, ou qui souhaitent se reconvertir dans une autre discipline, pourront faire état d'expériences pédagogiques observées ou montrer en quoi leur parcours leur a permis de construire une identité professionnelle qui leur permette d'exercer le métier de professeur dans la discipline choisie.

Les jurys ont en conséquence toute latitude, pour apprécier les expériences (formation initiale et/ou continue, quel que soit le ministère), même si elles sortent du domaine strict de l'enseignement (et de la vie scolaire), dès lors qu'elles auront permis de construire et de montrer au moyen du dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience l'existence de compétences similaires à celles qui sont requises pour exercer le métier d'enseignant.

Les épreuves des concours internes ont été fixées afin de permettre d'apprécier des compétences pédagogiques et/ou éducatives transférables.

Cependant, quelle que soit la situation vécue par le candidat et développée dans son dossier, les jurys apprécieront que le candidat se soit approché au plus près des requis fixés dans les arrêtés du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation des concours.

L'épreuve d'admission exige des candidats une maîtrise disciplinaire et pédagogique à tout le moins solide.

Les candidats souhaitant valoriser une expérience professionnelle en formation continue d'adultes développeront plus particulièrement, à partir également d'une analyse précise et parmi leurs activités de formation, celle qui leur paraît la plus significative dans la mise en œuvre et l'animation d'actions articulées avec des situations relatives à leurs stagiaires et dans la mise en œuvre de méthodes pédagogiques appropriées. Ils indiqueront et commenteront, par exemple, leurs choix tant en ce qui concerne les activités d'enseignement et/ou de formation (face à face pédagogique permettant la transmission des savoirs et savoir-faire, incluant le suivi pédagogique individuel des stagiaires, l'évaluation et la validation des travaux des stagiaires, la présentation des dossiers des stagiaires) que dans les autres activités liées à l'acte de formation, notamment dans la conception et l'élaboration des formations, la mise en œuvre des méthodes et des outils pédagogiques adaptés aux différents publics, l'accompagnement de ces publics dans leur projet de formation et/ou d'insertion professionnelle.

Les candidats qui assurent ou ont assuré des fonctions d'enseignement doivent éviter de procéder à une micro-analyse détaillée de séance qui ne serait pas rattachée à une séquence ou à une description d'un parcours forcément trop rapide de l'ensemble de séquences d'une année scolaire.

La pertinence du choix de la séquence, au regard des enjeux de la discipline et la capacité d'analyse de son activité seront particulièrement appréciées.

Il est offert aux candidats de joindre à son dossier des documents ou travaux réalisés dans le cadre de l'activité décrite. Plus que le nombre qui reviendrait à un empilement peu représentatif, c'est la pertinence du choix et l'intérêt du document au regard de l'expérience d'enseignement analysée qui seront évalués.

D'une manière générale, la maîtrise de la langue, la qualité de l'expression, la maîtrise de l'orthographe et de la syntaxe sont des prérequis indispensables pour la réalisation du dossier.

Bilan de la session 2025

PREAMBULE

La posture générale du candidat

Se présenter au capes interne ou au CAER est une démarche personnelle et un travail introspectif, une étape dans son parcours professionnel et non une fin en soi, que l'on se doit d'aborder dans une posture adéquate. Si la posture de la plupart des candidats a été adaptée à la situation formelle du concours, certaines considérations et positions se sont parfois révélées inappropriées, voire déplacées. Les deux étapes du concours sont l'occasion pour le jury de faire le constat de cette posture et de l'éthique professionnelle des candidats.

Mener une réflexion propre est l'un des enjeux principaux de ces deux étapes (admissibilité et admission), ce qui nécessite à la fois une prise de recul et un fort esprit de synthèse. Il permet l'analyse de ses pratiques professionnelles, et par conséquent l'évolution de ses compétences. Préparer l'épreuve de ce concours interne doit être animé par le questionnement et exiger donc un engagement fort.

Lors de l'épreuve orale, la compétence à dialoguer tient une place essentielle, reflétant la qualité des échanges qui peuvent être tenus par ailleurs avec les élèves et les familles ainsi qu'avec les représentants de l'institution. Cette aptitude permet également au jury de prendre en considération l'ouverture d'esprit du candidat et sa capacité à se remettre en question. L'arrogance et la désinvolture sont par exemple à proscrire.

Enfin, le jury rappelle que le référentiel des compétences professionnelles de l'enseignant³ constitue un point d'appui indispensable pour réfléchir au métier d'enseignant, à la relation pédagogique avec ses élèves, aux valeurs de la république, et à la prise de recul face à ce métier en pleine évolution. La lecture attentive de ce référentiel est vivement conseillée.

³ https://www.education.gouv.fr/bo/13/Hebdo30/MENE1315928A.htm?cid_bo=73066

Bilan de l'épreuve d'admissibilité (dossier RAEP)

Le RAEP est le fruit d'une démarche personnelle et un reflet de la déontologie de l'enseignant. Son propos se doit d'être sincère.

Les RAEP doivent suivre le descriptif précis des consignes, tant en termes de contenu que de forme. Par exemple, sont irrecevables les CV, les lettres de recommandation ou de motivation, les comptes-rendus d'inspection, etc.

Le jury regrette l'élimination d'un nombre non négligeable de dossiers à cette session 2025, classés « hors norme », malgré les rappels successifs dans les rapports de jury précédents. Prendre le temps de l'anticipation du RAEP et de l'ultime vérification avant son dépôt est primordial.

Le RAEP se compose de la façon suivante :

Partie I	Partie II	Annexes
Parcours professionnel	Séquence pédagogique	Illustrations de la démarche
2 pages maximum	6 pages maximum	10 pages maximum

1ère partie du dossier

Cette partie du dossier doit proposer une présentation du parcours du candidat éclairant les points qui l'ont mené à ce métier dès son entrée dans l'enseignement mais également son cheminement professionnel à travers ses expériences successives.

L'objectif est de présenter son profil dans sa singularité et avec sincérité. Il n'y a pas de parcours idéal attendu.

Il ne s'agit pas là de se limiter à un curriculum vitae, ou à une lettre de motivation, ni de faire la liste de toutes les activités ayant été menées, mais de sélectionner les contenus les plus pertinents qui permettront au jury de mieux comprendre la construction du parcours professionnel, tant au travers des activités menées auprès des élèves, que par l'intermédiaire éventuellement d'autres domaines d'activités qui y sont liées d'une façon ou d'une autre et sont jugées pertinentes par le candidat.

L'ensemble de cette présentation doit donc être concis et réfléchi. Le candidat évitera comme il a été constaté parfois lors de cette session et les précédentes, de faire référence à des situations, telles que l'hétérogénéité de certaines classes, dans cette partie du dossier sans les évoquer plus en détail dans la partie suivante.

2ème partie du dossier

Le jury est heureux de constater que certains dossiers ont proposé des séquences organisées autour de thématiques originales et sortant des sentiers battus. Les meilleurs dossiers ont mis en avant une réflexion personnelle construite à partir de l'observation des élèves en classe, démontrant la préoccupation de l'enseignant à les mener vers la réussite, et exposant également des tâches créatives, réalistes et motivantes.

Le projet doit s'inscrire dans les programmes de l'Education Nationale et en respecter les principes pédagogiques et les préconisations, tels que l'approche actionnelle, l'entrée par la culture, la disjonction oral/écrit...

Dans cette seconde partie, la qualité de l'argumentation des choix pédagogiques est pour le jury un indicateur de la capacité du candidat à construire et exposer sa démarche pédagogique : les choix doivent apparaître par exemple au-delà d'un déroulé uniquement descriptif ou simplement chronologique.

L'articulation générale du projet associée aux étapes de sa mise en œuvre, doit présenter les processus d'apprentissage, les phases d'entraînement, les évaluations, la remédiation, les progrès constatés chez les élèves, les écueils rencontrés, la réflexion autour de solutions, etc.

Le jury regrette à cette session encore, la présence de jargon pédagogique mal maîtrisé, rendant le propos peu compréhensible voire vide de sens. Le candidat doit vérifier qu'il comprend les termes qu'il emploie et leurs enjeux, tels

que : objectif, activité langagière, évaluations, tâche finale etc. Il a également été noté des confusions entre objectif phonétique et phonologique, apprentissage d'un 多音字, considéré comme un objectif phonologique, incompréhension de la compétence pragmatique, ou encore de l'utilité même de la transcription pinyin, etc.

Certains dossiers ont évoqué l'hétérogénéité des classes, cependant son simple constat est insuffisant. Comme dans toute société humaine, les classes homogènes n'existent pas, et la diversité des profils en est bien la richesse. Le jury attend donc des candidats qu'ils fassent part de leur réflexion sur la façon dont ils prennent en compte ces situations et font en sorte de permettre à chacun de progresser. L'observation fine des élèves en est le point de départ. Pour autant, la prise en compte des élèves a souvent fait défaut dans les dossiers.

Par ailleurs, la confusion entre évaluation et entraînement reste encore récurrente dans nombre de RAEP. Tout apprenant ne peut être évalué qu'après s'être exercé un minimum sur telle ou telle compétence. Nous encourageons donc les candidats à approfondir leur réflexion à ce propos et à distinguer ces deux étapes indispensables à la mise en œuvre de toute séquence. De façon générale, la place de l'entraînement en classe apparaît le plus souvent insuffisante.

Il est impératif que la réalisation pédagogique présentée soit le fruit d'un projet pédagogique personnel et ait été réellement expérimentée en classe. Dans certains cas, le jury s'est interrogé sur la véracité du propos. Il n'est pas attendu de situations pédagogiques idéales (voire idéalisées) dans lesquelles tous les élèves réussiraient et atteindraient le niveau visé.

Le jury rappelle avec la plus grande fermeté que la rédaction doit se faire dans le respect des règles de la propriété intellectuelle : les sources des documents doivent être citées (sources internet, ouvrages, manuels, travaux de recherches publiés ou non...). Les règles de la propriété intellectuelle autorisent le droit de citation à condition qu'elle soit identifiée comme telle : le plagiat est strictement interdit. N'est par exemple pas acceptable la copie d'un extrait du guide pédagogique d'un manuel sans le citer explicitement.

Le manque d'honnêteté intellectuelle a été l'un des points d'achoppement de certains RAEP.

L'importance des annexes

La plupart des dossiers RAEP comportaient des documents en annexe.

La présence d'annexes permet de mieux donner à comprendre la séquence présentée en amont à travers des exemples de productions d'élèves, d'évaluations, de pages de cahiers d'élèves, etc. Ces annexes mettent en relief les choix didactiques et pédagogiques, les activités menées et le travail fourni par les élèves, quel que soit leur niveau et leur progression dans leur hétérogénéité. Elles donnent d'autant plus de cohérence au propos.

Le jury invite les candidats à porter une attention fine à la qualité de leur présentation et à la variété des documents. Les renvois doivent s'arrimer à la séquence et son analyse associée. Lors de cette session, les annexes étaient parfois inexistantes, certaines illustrations peu lisibles ou trop petites, sans indication quant aux auteurs ou à la source.

Nous rappelons donc que les annexes, bien que figurant à la fin du dossier RAEP, ne sont pas pour autant accessoires, mais au contraire, sont consultées au fil de lecture du dossier par le jury. Elles viennent de surcroît clôturer l'ensemble du propos du candidat, et participent à l'évaluation générale du jury.

Le jury rappelle **qu'une bonne maîtrise du français est attendue**. Elle permet la clarté des idées exposées, et fait preuve d'une langue qui se doit d'être soutenue. Il est donc fortement conseillé de relire attentivement le dossier, afin d'éviter toutes erreurs de langue et de saisie. De nombreuses maladresses, voire erreurs ont été ainsi relevées notamment dans les documents supports de cours créés par les enseignants et destinés aux élèves.

Régularité de la pratique de l'exercice graphique

L'acquisition de l'écriture des sinogrammes apparaît comme ayant été souvent négligée dans les RAEP de cette session. Le travail graphique est pourtant un moment privilégié en classe de chinois. La découverte de nouveaux caractères, leur compréhension graphique et leur pratique ne pourraient être reléguées au second plan. Ainsi, ces activités ont été souvent expédiées rapidement ou encore renvoyées trop systématiquement en devoir à la maison. Nous rappelons que, même en

ayant recours à des applications aussi ludiques qu'elles puissent paraître mais dont il conviendrait d'en vérifier la pertinence pédagogique, cette étape de l'apprentissage est essentielle et ne peut être reléguée aux familles.

Cette tendance à éviter le passage à l'écrit, et à ne pas en mesurer l'importance et les implications, s'est retrouvée dans certains dossiers. Les enseignants ont exprimé des difficultés à la mise en œuvre d'activités d'expression écrite, elles-mêmes associées à une certaine déception au vu des résultats obtenus par les élèves souvent jugés très insatisfaisants. Nous regrettons ainsi le manque d'analyse de l'origine de ces situations et conseillons aux candidats de ne pas négliger ces activités, de s'en emparer en les incluant régulièrement à leurs séances et en les valorisant.

Enfin, le jury invite les candidats non reçus à renouveler leur RAEP d'une année sur l'autre, favorisant ainsi sa prise de recul, l'évolution de sa réflexion et l'ajustement de sa pratique, en lien avec son public d'élèves en perpétuelle évolution. Tout candidat doit être à même d'identifier les compétences sur lesquelles il a progressé, mais aussi de cerner ses besoins en termes de formation à envisager tout au long de sa carrière. Le jury rappelle qu'il est attendu qu'un enseignant soit un praticien réflexif, quelle que soit son expérience.

Bilan de l'épreuve d'admission

L'épreuve orale est constituée de deux parties, chacune comptant pour moitié dans la notation. L'équilibre des coefficients (RAEP coefficient 1 ; oral coefficient 2) doit rappeler à tout candidat la primauté de l'épreuve d'admission. Les attentes du jury sont à la mesure de cette proportion.

Le jury a cherché à être particulièrement bienveillant lors des épreuves orales face à l'inquiétude que le passage devant une commission d'interrogation d'un concours peut produire, ce malgré la difficulté de certains candidats à communiquer de façon claire.

Le jury insiste sur la nécessité de se préparer à chacune des deux parties de l'épreuve. Dans certains cas, le niveau de langue française ou chinoise a pu entraver le dialogue avec le jury.

La maîtrise du français et du chinois ainsi qu'un solide niveau de culture générale : sont attendues la connaissance des bases de l'histoire et de la littérature chinoises ainsi que celle des grandes questions de société touchant au monde chinois contemporain. S'il n'est pas attendu des candidats d'être des spécialistes de grammaire et de linguistique, les notions essentielles pour l'enseignement doivent être maîtrisées, par exemple, l'analyse de l'étymologie des caractères ou encore les points de grammaire usuels. Le jury a regretté un défaut de diction et d'audibilité de la part de certains candidats.

Chacune des deux étapes de l'oral comporte un entretien, l'occasion pour le candidat de montrer au jury sa capacité à dialoguer dans un esprit constructif, de réfléchir ensemble. Lors de cette session, cela n'a pas été toujours le cas. Dialogue et remise en question ne sont pas un aveu de faiblesse, mais l'une des clefs du métier de l'enseignant et de sa progression professionnelle.

Les candidats doivent s'entraîner à l'avance à s'adapter aux durées règlementaires de l'épreuve orale et au stress occasionné, donc, construire des stratégies de compensation pour le surmonter et réussir. Il est recommandé d'utiliser la totalité du temps d'exposé imparti.

Nous invitons enfin les candidats à bien respecter les consignes données (elles sont présentes sur le site du ministère, et rappelées dans la salle de préparation) et à préparer le matériel adéquat en conséquence. Les téléphones portables, et tout objet connecté en général (montre, écouteurs par exemple) ne peuvent être utilisés.

Épreuve orale sur dossier : partie I

Pour le déroulé de l'épreuve, le jury invite chaque candidat à se référer précisément à la page de garde, en tête du dossier proposé.

Le jury rappelle que le candidat est libre de ne pas utiliser l'intégralité des documents du dossier ou d'ajouter un document, ce à condition d'en apporter une justification claire et argumentée.

La description linéaire des documents s'est souvent avérée longue, fastidieuse et inutile. Celle-ci a souvent été associée à un défaut d'analyse, plus problématique. Or seule cette analyse permet de dégager l'intérêt des documents dans le cadre

leur exploitation en classe de même qu'une problématique appropriée.

Le jury rappelle la nécessaire cohérence globale de la séquence proposée et son lien avec la problématique choisie, ainsi que des activités proposées, de la tâche finale et de l'évaluation. Le propos doit donc suivre un plan clair, sans digressions car le temps est imparti. Les activités proposées doivent être ancrées culturellement, faisables, les objectifs visés raisonnables et adaptés à l'âge de la classe choisie. Le propos doit aussi faire montre de sa connaissance des programmes (axe ou thèmes culturels du programme, niveau du CERCL). Sur ce dernier point, il rappelle que niveaux seuils du CERCL et seuils de caractères sont deux éléments à ne pas confondre.

Épreuve orale : partie II

Le jury a constaté cette année de nombreux écueils lors de cette partie II de l'épreuve d'admission. Le jury en rappelle donc ici son déroulement précis pour cette session : en présence du jury, le candidat dispose de dix minutes pour prendre connaissance d'un document le plus souvent textuel. Celui-ci peut-être de deux natures : littéraire (extraits de roman, essai...) ou journalistique. Le candidat présente ensuite en dix minutes le document à l'aide d'un plan élaboré. Plusieurs éléments sont à évoquer dans l'exposé : la nature du document, l'auteur, le sens au minimum global du document, sa problématique et son intérêt culturel, suivis d'une mise en perspective de son contenu à l'appui de connaissances générales. Le style employé pourra aussi être évoqué.

Un élargissement est également possible, mais doit être effectué à bon escient. Il n'y a pas lieu, ici, par exemple d'évoquer sa vie privée. Enfin, un dialogue de dix minutes s'engage entre le jury et le candidat pour revenir sur la prestation et élargir la discussion. Sont évaluées alors divers éléments :

- 1) la capacité à s'exprimer en chinois - car c'est la seule partie du concours où la langue chinoise est utilisée à l'oral ;
- 2) la capacité à synthétiser des informations pour saisir l'essentiel d'un document, compétence essentielle du métier d'enseignant ;
- 3) la gestion du temps, car les temps de préparation et de passage sont extrêmement courts et génèrent un certain stress qu'il convient de gérer ;
- 4) enfin, la qualité du dialogue.

Lors de cette session, si certains candidats francophones ont fait montre d'un niveau de chinois en deçà des attentes de l'épreuve, certains candidats sinophones, ont pour leur part, mal saisi les attentes de cette seconde partie de l'épreuve orale. Nous rappelons ici que la meilleure préparation consiste à écouter et lire régulièrement du chinois tout en s'entraînant à s'exprimer en chinois de façon fluide, de façon régulière et dans le format de l'exercice lui-même, pour se familiariser avec la méthodologie et les attendus, enfin de s'entraîner à porter une analyse synthétique. Cet entraînement préalable est indispensable à la gestion de l'épreuve et à la rapidité de prise de connaissance d'un document. Enfin, nous précisons ici que cette partie II fait l'objet d'une notation indépendante de la partie I.

Nous espérons que ce rapport fournira aux futurs candidats des pistes pour se préparer au mieux aux épreuves du concours.

Annexes : exemples de sujets

Les sujets proposés à l'épreuve d'admission portent sur des sujets variés et liés au programme de cycle 4 et de lycée. On en trouvera ci-dessous deux exemples pour chacune des deux parties de cette épreuve.

Première partie : épreuve orale sur dossier

Exploitation pédagogique de documents en langue étrangère (notamment audio, textuels, vidéo)

Sujet N° 3

童年

资料一:

视频:

https://www.youtube.com/watch?v=E3W8JMLuahE&ab_channel=%E6%9D%8E%E5%94%A0%E5%8F%A8%E_8%AF%B4

资料二:

村居

高鼎 (清)

草长莺飞二月天，拂堤杨柳醉春烟。

儿童散学归来早，忙趁东风放纸鸢。



资料三：

谁的童年更幸福？

1、以前的孩子出门就是大自然，能尽情地玩泥巴，而现在的孩子出门就是高楼大厦，偶尔能去固定的区域玩下沙子。

我们小时候没有玩具，没有娱乐设备，最纯天然的玩具就是泥巴了。我记得爸妈干农活很忙的时候，会把我和妹妹带上，他们在田里挖土，我们就在旁边玩泥巴和玩过家家。我和妹妹经常一个扮孩子，一个扮妈妈，就这样过家家，一起“做菜”，一起“吃饭”，玩得都很开心。而现在的孩子，在城市的住比较多，一出门就是高楼大厦，跟邻居的关系并没有那么好，也就是同学或者熟人的小孩才会在一起玩，而且小伙伴们玩得不是很开。

2、以前的孩子跳花式皮筋、丢沙包、抓子，现在的孩子玩轮滑、滑板车、各种益智的玩具。

以前的小伙伴们一放学回家赶紧写完作业，当然也有一些特不听话的男同学会不写，然后大家就在一起玩各种游戏。

现在的孩子玩的是一些比较高科技的东西，从小玩积木、各种玩具车、枪，乐高玩具，在外面玩的就是轮滑、滑板车，玩具可谓是多种多样，也确实比我们那个时候好玩多了。但是可能现在孩子在一起玩的伙伴不是很多，时间也被限制，我们那个时候只要写了作业、吃完饭、洗完澡就可以一直在外面玩耍了。



来源: 2019-04-16 西红柿妈妈

<https://www.163.com/dy/article/ECTI72I705467UJ7.html>

资料四:

拨浪鼓



七巧板



布老虎



捏面人



吹糖人



资料五：

摘自“中国城市居民的童年生活与儿童价值变迁：来自三代人的缩影”刘捷玉 王国辉

<https://www.opentimes.cn/html/Abstract/28200.html>

（一）祖父母代的童年

大多数祖父母代人的童年是在贫困艰辛中度过的，因此，家庭的主要功能在于生存。正如费孝通在 20 世纪 40 年代所观察到的，中国家庭像是一个合作的经济组织，家庭成员间缺乏情感交流。²² 这种家庭模式在多数祖父母代人的童年回忆中得到证实，例如，陈爷爷（西安人）在回忆自己和父母的关系时说：

有啥交流的，那会儿哪来的交流，都忙得和什么一样，没有说坐在一起聊聊天。那会儿每天帮着干完家里的活儿，我都累得光想睡觉，哪有跟父母聊天什么的。

（二）中间代的童年

在中间代人中，大多数的受访者出生在 20 世纪 60 年代与 70 年代初期，并且和上一辈人相似，有多个兄弟姐妹。他们成长在政治动荡的时期。对于这代人而言，父母从来不会或极少关注子女的学业情况。严先生解释道：

父母就负责吃住，哪有时间交流。每天回来就是给家里干活。我文化也不高，因为那几年动乱（指“文革”——笔者注），在学校也没学好，再一个家里文化程度低，学习抓得不是很紧。你想，老人一天忙到晚，挣钱把你养活就已经很好了，哪有功夫教你。

（三）独生子女代的童年

受访的独生子女代人出生于 1985 年到 2002 年，其中大多数是“90 后”。与父母相比，他们出生并成长在改革开放后物质条件和生活水平大大提高的年代里。事实上也如此，这一代儿童不仅不需要承担家务，而且从未经历过其父母辈童年时期的物质匮乏。然而，在物质生活条件迅速提升的同时，这一代人在亲子关系方面的发展变化却是相对缓慢的。

当谈起与父母的互动时，小陈（男，广州人）回忆道：

晚上去散步的路上，我会缠着让我妈给我买雪糕。这时候她会跟我谈条件，让我背几个英语单词，然后她就给我买一个雪糕。我妈很喜欢管我……

但对这一代人而言，被父母教训的主要原因则是学业问题。“一切以学业为重”成为独生子女代习以为常且日渐趋同化的生活模式。

资料六：

商场里的游乐场



电子游戏厅



泡泡玛特

资料七：歌词节选

童年

作词作曲：罗大佑

池塘边的榕树上
知了在声声叫着夏天
操场边的秋千上
只有蝴蝶停在上面
黑板上老师的粉笔
还在拼命叽叽喳喳写个不停
等待着下课等待着放学
等待游戏的童年

.....

总是要等到睡觉前
才知道功课只做了一点点
总是要等到考试后
才知道该念的书都没有念
一寸光阴一寸金

老师说过寸金难买寸光阴
一天又一天一年又一年
迷迷糊糊的童年

.....

盼望着假期盼望着明天
盼望长大的童年
一天又一天一年又一年
盼望长大的童年

非异性恋群体

资料一：

透视新闻 / 变性舞蹈家拿彩虹旗遭检举 中国4城市演出全泡汤——民视新闻

来源：<https://www.youtube.com/watch?v=PgS6hoT4mqQ&list=LL&index=5>

资料二：

 喜宴

×

进入词条

🔊

剧情简介

🔊 播报

✎ 编辑

定居美国的高伟同（[赵文瑄](#)饰）是一个同性恋者，他和他的恋人、一位叫西蒙（[米切尔·利希藤斯坦](#)饰）的美国男子，一起住在纽约的曼哈顿。但高伟同在台湾的父母并不知道自己的儿子是同性恋，他们不断地催促伟同快点结婚，好承继高家的香火。恰好高伟同的公寓里借住着一位来自大陆的非法女移民顾威威（[金素梅](#)饰），于是西蒙出了个让伟同和顾威威结婚的主意。这样一来既安抚了伟同远在台湾的父母，又能使顾威威拿到梦寐以求的绿卡，而且还能保持西蒙和伟同之间的同居关系。这个看上去的万全之策却引来了更复杂的事端，伟同的父母闻知喜讯欣然来到了纽约，为儿子操办喜事。于是各种各样的情感纠纷、人际冲突便在一个热闹忙乱的中国式喜宴背后展开了^[1]。

喜宴

定居美国的高伟同（赵文瑄饰）是一个同性恋者，他和他的恋人、一位叫西蒙（米切尔·利希藤斯坦饰）的美国男子，一起住在纽约的曼哈顿。但高伟同在台湾的父母并不知道自己的儿子是同性恋，他们不断地催促伟同快点结婚，好继承高家的香火。恰好伟同的公寓里借住着一位来自大陆的非法女移民顾威威（金素梅饰），于是西蒙出了个让伟同和顾威威结婚的主意。这样一来既安抚了伟同台湾的父母，又能使顾威威拿到梦寐以求的绿卡，而且还能保持西蒙和伟同之间的同居关系。这个看上去的万全之策却引来了更复杂的事端，伟同的父母闻知喜讯欣然来到了纽约，为儿子操办喜事。于是各种各样的情感纠纷、人际冲突便在一个热闹忙乱的中国式喜宴背后展开了。



来源: <https://zhuanlan.zhihu.com/p/30314727>

《喜宴》（1993）

导演：李安



影片开头中“喜宴”中的“喜”字，不同与传统的“囍”字，伟同、威威、西蒙三人的关系被高家父母慢慢接受后，这场喜宴更像是三个人的喜宴。

来源: <https://baike.baidu.com/item/%E5%96%9C%E5%AE%B4/29589#lemma-summary>

资料三：

在戒严时期拍一部同志电影——专访《孽子》导演虞戡平



国家影视听中心口述历史访谈小组（以下简称国）：为何会选择《孽子》这个题材呢？

虞戡平（以下简称虞）：那时候白先勇的《孽子》刚出版，我看完了以后认为这样的题材，第一，主题是社会边缘人，是不敢碰触的问题，对我来讲是一个很大的挑战；大家不敢拍的，我就想拍，所以决定要拍《孽子》（1986）。我觉得《孽子》非常有戏剧张力，而且小说背景的时代有横跨，我喜欢拍有时代感的东西。

[.....]

国：《孽子》当时送电检处检查后，被删减的21刀你还记得些什么吗？

虞：21刀，第一个是有关军人的画面（指主角李青父亲的戎装照），另一个就是两个男性同床的画面，可是我都拍得非常保守，都是光影，没有全身（镜头）。好比两个男的坐在浴缸洗澡，龙子帮阿青洗头这样子，那个也被剪掉了，这样隐晦的片段也会被剪，在那个时代。

[.....]

来源：<https://www.twreporter.org/a/saturday-features-film-director-of-the-outsiders-yu-kan-ping-interview>

资料四：



Source: Mikos

来源： <https://www.sbs.com.au/language/chinese/zh-hans/podcast-episode/chinese-lgbtq-group-news/alnn6qnbh>



生命 治療 陽光 自然 和諧 精神

来源： <https://baike.baidu.com/item/%E9%85%B7%E5%84%BF%E7%90%86%E8%AE%BA/1480647>

资料五：



你是否知道，“断袖之癖”的典故是来自于2000年前汉哀帝与他的同性爱人董贤的爱情故事？

你是否知道，在古代非洲语系里，竟有高达数百种语言带有描述LGBTQ身份的短语？

你是否知道，世界上绝大多数的反同性恋法律，都起源于19世纪的英国帝国法？

你是否知道，在前殖民时期时，北美和澳大利亚的原住民在保护酷儿身份方面发挥了关键作用？

来源：<https://shpride.com/2019/05/29/historyforum/>

资料六：

玫瑰少年

创作背景：

该歌曲名称的典故源自因举止女性化而遭受校园霸凌致死的台湾男生叶永鋕（zhì），蔡依林曾把这个悲剧故事搬上演唱会舞台，警示公众善待身边不一样的人。

歌词：

谁把谁的灵魂装进谁的身体？

谁把谁的身体

变成囹圄囚禁自己
乱世总是不缺耳语
哪种美丽会唤来妒忌

|

你不需要抱歉

One day I will be you baby boy, and you gon' be me

[.....]

哪朵玫瑰没有荆棘？

最好的报复是美丽

最美的盛开是反击别

让谁去改变了你你是

你或是妳都行会有人

全心的爱你玫瑰少年

在我心里绽放着鲜艳

的传奇我们都从来没

忘记你的控诉没有声

音却倾诉更多的真理

却唤醒无数的真心

来源： <https://baike.baidu.com/item/%E7%8E%AB%E7%91%B0%E5%B0%91%E5%B9%B4/23224363>

Sujet n° 1

夜晚的潜水艇

陈春成

...

从初中起，我为过度生长的幻想所缠绕，没法专心学习。没法专心做任何事。更小一些，谁也没觉察到症状，还夸我想象力丰富。我指着房门上的木纹，说这是古代将军的头盔，那是熊猫的侧面，爸妈都觉得像。有时我坐在地上，对着大理石的纹理发呆，想象这条细线是河流，那片斑纹是山脉，我在其中攀山涉水，花了一下午才走到另一块大理石板上。有一天我爸回家，发现我一脸严肃地盯着正在抽水的马桶，问我干吗，我说尼斯湖上出现了一个大漩涡，我们的独木舟快被吸进去了。我爸问我们是谁，我说是我和丁丁，还有他的狗。他也只是摸摸我的头说，要不要我来救你，不然来不及吃晚饭了。

这类幻想多半是一次性的，像一小团云雾，随处冒出，氤氲一阵又消散。只要有插图的书，我都能拿来发呆。对着一根圆珠笔芯我能看上一节课。所以成绩可想而知。四年级起，我迷上看山水画。我看到美术课本上印着的《秋山晚翠图》，一下就着了迷。我从画底的云烟里攀上山脚的怪树，一直沿着山涧，爬到画上方的小木桥上，在画中花了三天，在现实中则用了两节课。我在草稿纸上画出《溪山行旅图》里山峰的背面，设计出一条攀登路线，登顶后我躲在草木后边，窥探着山下经过的客商。我在一本图册上的《茂林远岫图》里游荡了一礼拜，想象自己如何从溪流边走到崖底，如何躲避山中猛兽，最后到达安全的山洞。老师经常向我爸妈告状，说我注意力不集中，上课老走神。

当钢琴教师的母亲决定教我学琴，来培养专注力。我开始苦不堪言地练指法，黑键白键在我眼中一会变成熊猫，一会变成企鹅。最后我觉得自己在给斑马挠痒痒。…原先我只能对画面胡思乱想，从此对声音也可以了。

摘自小说集《夜晚的潜水艇》 2020年6月

小姨
黄咏梅

...

我妈多次郑重其事地对外婆说：“妈，您一定要说说小妹的，女人一定要有个家。不生小孩可以，但婚是要结的！”外婆很是赞同我妈的观点，连连点头，在此基础上她又强调了结婚的重要性。二人在这方面高度一致。结果，外婆长嘘一口气对我妈说：“要不，你去跟小妹说说，你们是两姐妹，你的话她能听得进去。”我妈盯着外婆看了几秒，溜走了。

只要有小姨在场，但凡涉及到结婚、生子、老有所依之类的话题，无论谁起的头，都不会有第二人敢接下去讨论的，仿佛当中埋了个地雷。倒是小姨，偶尔会大大方方地接过话题，向大家公布：“我嘛，以后肯定是自己去老人院的，要是能有幸猝死，省了病痛的折磨，那就是积上大德了，要得了大病，半死不活的，我就自行了断，活那么长干嘛？！”她讲得轻轻松松，干脆利落，现场人人面面相觑，无以回应。外婆只好挥动手中的筷子，假假地在她脑袋上敲了一记：“说什么呢，死不死的，在吃团圆饭啊！呸！呸！呸！”小姨朝我扮个鬼脸，给自己塞了一口饭。

... 杨天高大概曾经是小姨唯一靠谱的男朋友，虽然他仅仅是个小公务员，但是，我们家里人都认为他曾经是小姨命运的特派员，是专门来拯救小姨的。可小姨却放弃了这根救命稻草。“太麻烦了，谈恋爱，结婚，生子，造一个生命到这个污七八糟的社会再受一次罪，有什么意思？”

...

节选自《小姨》，发表于《十月》2013年第6期